

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17/11/2017

Approbation de l'Assemblée Générale de 2016:

Aucune remarque n'est soulevée. L'assemblée 2016 est donc approuvée par l'ensemble des membres présents.

Election du Comité

Elément important, LENOIR Michel et LENOIR Patrick, membres depuis de nombreuses années, ne se représentent pas au Comité.

Madame STROM Sylvianne a posé sa candidature pour devenir membre du Comité. Les membres présents ont montré leur accord à main levée.

Les candidats à élire en 2016 pour deux ans sont:

- Mesdames Christelle CORNILLE, Marie- Rose FAGGIAN; JASMES Aurélie
- Messieurs Benoît ADELMENT et Christian Marlet

Les personnes présentes accordent, de nouveau, leur confiance aux membres du Comité.

Notons que des membres du Comité ont été élus en 2017 pour une durée de deux ans:

- Madame GRIMAZ Marie-Anne, Présidente
- Monsieur SONNET Jean-Marie, Vice-président
- Madame MAES Magda, Trésorière
- Mesdames CLAREMBAUX Jeannine et LENOIR Nadine

Vérificateurs aux Comptes pour 2018.

Les comptes 2018 seront vérifiés par:

- Madame BELTRAME Nadia
- Madame WANBECQ Danielle

Rapport des vérificateurs aux Comptes pour 2017

Les comptes ont été vérifiés le lundi 13/11/2017 par:

- Madame GASPART Martine
- Monsieur MARLET Christian

Les 2 vérificateurs remercient la trésorière de son accueil et la félicitent pour la bonne tenue de la comptabilité du club.

Bilan de l'année écoulée:

Le Secrétaire dresse un bilan de l'année écoulée.

1. Les marches:

- Marche du 12/02/2017 organisée à la salle communale de Velaine où nous avons accueilli + de 1.000 marcheurs
- Marche du 29/04/16 organisé à l'école des Soeurs de Falisolle où nous avons également accueilli + de 1.000 marcheurs
- Marche du 10/09/1 également organisée à l'école des Soeurs de Falisolle où nous avons accueilli moins de marcheurs suite aux journées du patrimoine, aux nombreuses activités et marches aux alentours.

La Présidente remercie l'ensemble des Kangourous ayant aidés aux diverses manifestations.

2. Le souper: traditionnellement organisé le premier samedi de mars

3. Les déplacements en car:

- Le 08/07/2018 où nous nous sommes déplacés à Audernaerde.

Perspectives pour l'année 2018:

1. Le souper: il s'agira donc de notre 27eme souper et sera organisé le samedi 3 mars 2018 dans la salle communale de Velaine. Vous pouvez dès à présent réserver vos places.

2. Les marches:

- le dimanche 11 février 2018, 26eme marche de la Chandeleur, au départ de la salle communale de Velaine
- le samedi 28 avril 2018, 37eme marche des Etoiles, au départ de la salle Léonard d'Arsimont
- le dimanche 9 septembre 2018, 37eme marche de la Biesme, au départ de la salle "Les Solidaires" de Moignelée.

3. Les déplacements en car

25 mars 2018 → Les Hurlus en Ballades - Mouscron (HT 0067)

Départ du car :

- 07h30 : place des Tilleuls à 5060 Falisolle
- 07h45 : place Hurlevent à 5060 Velaines

Prix : 8€ les adultes et 4€ les enfants moins de 12 ans

Le deuxième voyage en car aura lieu en septembre 2018. Les informations seront données en temps utiles.

4. Les voyages à l'Etrangers

- L'Espagne: du vendredi 26 octobre au dimanche 4 novembre 2018. Attention, le car est déjà complet.

5. Le challenge des Galoches en Folie: dont voici les dates:

- le dimanche 20/01/2018 organisé par les "Pimpons" de Gembloux au départ de la salle "Les Clairière" situé à Meux (matricule: NA046)
- le dimanche 11/02/17 organisé par notre club au départ de la salle communale de Velaine (matricule NA035)
- le dimanche 13/05/17 organisé par les "Randonneurs de la Haute Meuse" au départ de la salle "Récréar" situé à Hastière (matricule: NA059)
- le dimanche 08/07/17 organisé par les "Panard Winennois" au départ de la salle "Les Ouvriers Courageux" situé à Winenne (matricule: NA 012)
- le dimanche 28/08/17 organisé par les "Fougnans" au départ de la salle "Notre-Dame de Lourdes" situé à Thynes (matricule: NA044)

Divers

1. Les Estampilles - Assurance

Le prix des estampilles est augmenté à 1€ à partir du 01/01/17. La Présidente précise que le montant n'avait pas été augmenté depuis 1993.

Marie-Anne rappelle l'obligation de bien remplir les estampilles et précise que le club peut fournir des étiquettes autocollantes pour cela.

Suite à une question d'un membre du club, nous apprenons à quoi sert le prix de l'estampille:

- 0,15€ pour la fédération
- 0,85€ pour le club organisant la marche lui permettant d'assumer une partie des frais liés à l'organisation de la marche (location de salles, boissons, nourriture, participation du club dans le prix des déplacement en car,)-

Une estampille bien remplie permet de prouver vos présence sur une marche lors d'un accident.

En cas d'accident, le marcheur doit demandé le formulaire de déclaration au club où l'accident a eu lieu et reprendre sa carte de participation.

2. L'aide des kangourous à l'organisation de nos diverses marches

La Président lance de nouveau un appel aux bonnes volontés pour participer à l'organisation de la marche notamment pour l'installation et le rangement des salles. Il est aussi notifié que notre club dispose d'un garage pour y entreposer l'ensemble de notre matériel. Une aide est également sollicité pour l'acheminement du matériel lors des manifestations.

3. Site internet et page Facebook:

Afin d' étoffer notre site internet et notre page facebook, n'hésitez a envoyer vos photos et "textes" des différentes marches que vous faites en cours d'année. Pour ce faire, vous pouvez transmettre vos photos à notre secrétaire via son adresse mail: aureliejasmes@hotmail.be

LA PRESIDENTE LEVE LA SEANCE VERS 21h15.
ELLE SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D' ANNEE A L' ENSEMBLE DES
PARTICIPANTS.